

LUX

LA REVUE DE L'ÉCLAIRAGE

ÉCLAIRAGE PUBLIC :
SÉCURISER LES
DÉPLACEMENTS
DOUX

ONDES DE LUMIÈRE
À ROYÈRE-DE-VASSIVIÈRE

PRODUITS : RETOUR
DE LIGHT+BUILDING

DOSSIER

Éclairage public

Sécuriser les déplacements doux

Le vélo, la trottinette, le covoiturage ou, encore, la marche, représentent autant de nouvelles alternatives à la voiture individuelle. En effet, dénommés « mobilité douce », ces modes de déplacement se font plus rapides parmi les axes de circulation saturés. Mais, dans un contexte de retard en la matière vis-à-vis de nos voisins européens (Allemagne, Pays Bas, Scandinavie...), les collectivités françaises font face à un challenge : développer et adapter leurs infrastructures.

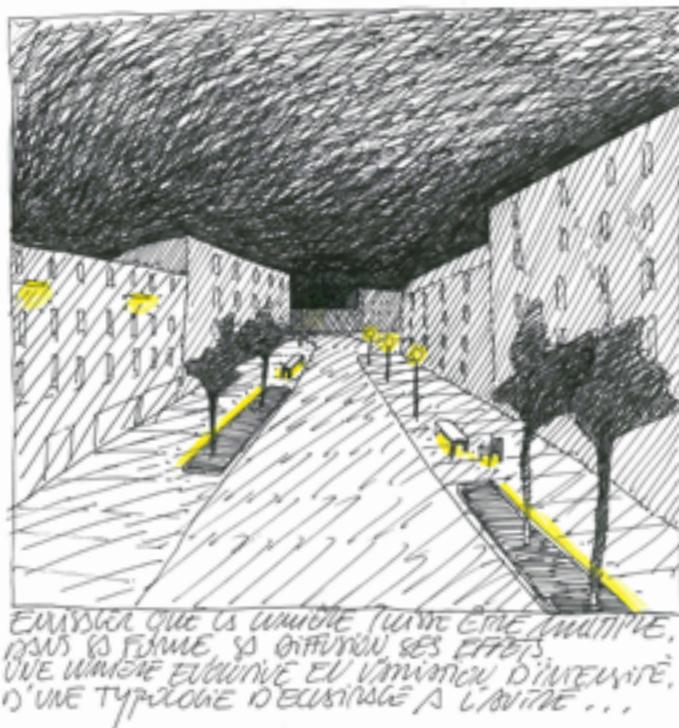
Ces mobilités au quotidien présentant un impact direct sur le climat et la qualité de vie des Français, représentent un enjeu important pour les collectivités. Ainsi, sont imaginées des solutions concrètes pour aller vers des mobilités plus durables et plus inclusives au service de territoires plus attractifs. L'éclairage s'y adapte.

DOSSIER RÉALISÉ PAR LUCIE CLUZAN ET JACQUES DARMON

ÉCLAIRAGE URBAIN ET RURAL

Une approche plus intuitive

Dans nos villes, la place de la voiture se réduit et offre de nouvelles libertés aux cyclistes, aux adeptes de la trottinette et aux piétons, leur permettant d'occuper et d'appréhender différemment l'espace public, de jour comme de nuit. « Aussi, s'imposent de nouveaux moyens pour l'éclairer », plaide Marc Aurel, concepteur lumière et designer. De plus, les enjeux environnementaux et de préservation de la biodiversité obligent, également, à repenser l'éclairage urbain et rural, son intensité, sa couleur et sa temporalité étant questionnées.



De plus en plus fréquemment, il devient pratique d'éteindre l'éclairage public sur des plages horaires importantes. « Se pose alors la question de la détermination de l'ambiance nocturne pour nos villes et nos bourgs et de la façon de sécuriser nos déplacements nocturnes lorsque les candélabres sont éteints », rappelle Marc Aurel. Ce changement radical, cette transformation sans précédent de nos modes de pensée et de gestion de nos espaces publics nous amènent à envisager l'éclairage public en rupture avec ce que nous connaissons aujourd'hui. « Il nous faut envisager de nouveaux moyens pour éclairer, plus proches des pratiques et usages actuels de l'espace public et plus respectueux de l'environnement. »

RAISONNER EN S'AFFRANCISSANT DU SYSTÉMATIQUE

Mettre en question notre approche de la lumière en ville est donc devenu essentiel y compris en ce qui concerne les normes qui réglementent les intensités ou niveaux d'uniformité des voiries et trottoirs. Aujourd'hui, la lumière doit permettre une pratique des espaces publics plus intuitive, caractérisée par une meilleure compréhension de l'environnement dans lequel nous nous déplaçons, « dans le but d'en améliorer le confort nocturne et de sécuriser les usagers des mobilités douces même lorsque l'intensité lumineuse générale est faible car graduée ».

Pour cela, il convient d'aborder la lumière

urbaine à travers une approche globale, appliquant des solutions mixant éclairage fonctionnel, décoratif et de balisage, permettant de composer un nouveau paysage nocturne. À savoir : « S'affranchir d'une composition systématique de la lumière, conçue suivant différentes temporalités tenant compte

Les éléments de balisage apportent une sensation visuelle agréable de luminosité.

des usages et des typologies d'espaces, réalisée à partir d'une combinaison de luminaires aux effets complémentaires. »

LE RENOUVEAU DU BALISAGE

Cet éclairage raisonné évolue tout au long de la soirée et de la nuit en variation d'intensité, en prise de relais d'une typologie d'éclairage à l'autre. « Les éléments de balisage, nouveau maillon de ce dispositif, apportent une sensation visuelle agréable de luminosité. » Ils permettent de se repérer plus facilement dans l'espace, de sécuriser les déplacements avec des intensités lumineuses de faible puissance. Il est tout à fait envisageable, à certaines heures de la soirée, de réduire considérablement

voire d'éteindre la lumière des candélabres pour que le balisage prenne le relais et permette des déplacements sécurisés. « Cette approche répond aux besoins actuels obligeant une gestion optimisée de la lumière et pour une meilleure maîtrise de son impact sur la biodiversité », milite Marc Aurel, pour lequel, dans cette reconfiguration, le balisage ne doit plus être uniquement considéré comme un élément de signalétique ou de décoration, mais comme une nouvelle composante du dispositif d'éclairage public qui nous permettra de recréer des ambiances nocturnes plus intuitive et moins agressive.

VERS L'ÉCLAIRAGE AUTONOME ?

Dans le futur, l'éclairage sera-t-il toujours exclusivement électrique, câblé et complexe à mettre en œuvre ? D'autres types d'éclairage sont-ils envisageables pour bénéficier de davantage de liberté de formes, d'implantations, voire de mobilité ? Pour Marc Aurel, nous disposons déjà, dans notre poche, d'une partie de la réponse. À savoir, conclut-il, « un luminaire intégré à notre smartphone qui, le cas échéant, sécurise nos déplacements dans des espaces sans éclairage public ». ■ JD

« Envisager que la lumière puisse être multiple dans sa forme, sa diffusion, ses effets. Une lumière évolutive en variation d'intensité, d'une typologie d'éclairage à l'autre. » Croquis d'intention de Marc Aurel.